

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 février 2016

Convocation du 02 février 2016

Le Conseil municipal de Sassangy s'est réuni le mardi 09 février 2016 à 20 heures 30, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe L'HUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mme CHEMARIN LEUTHREAU DAMBLEVE MORAND BOIVIN PEUCHMAURD MM L'HUILLIER BERTHENET GARNIER

Etait excusé: M. LERAY (pouvoir à Mme MORAND) M. FLESCHE (pouvoir à M. GARNIER)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 08 décembre 2015, après avoir apporté les rectifications suivantes :

- Ajout de Mmes BOIVIN et PEUCHMAURD et suppression de M. BERTHENET (excusé) dans la liste des membres présents.

- Le périmètre du schéma de coopération intercommunale est approuvé par 7 voix pour 2 abstentions et 1 voix contre.

Préparation du budget primitif 2016 :

Le conseil municipal fait un état des travaux à prévoir pour l'année 2016 :

Réfection du lavoir de Lys pour un montant de 1116 €, le conseil donne son accord pour que les travaux débutent dès que possible.

Création d'une plateforme pour regrouper le ramassage des ordures ménagères et tri sélectif au hameau de Lys : 2000 €

Electrification de la place des Buis : 4700€

Point à temps sur les routes ; le travail sera fait par l'agent technique avec de l'enrobé à froid

Achat d'extincteurs : 600 €

Achat de panneaux de signalisation : 2000 €

Noms des rues : chiffrage à demander

Le conseil municipal prend la décision de ne pas faire de travaux de voirie cette année.

Etude plan de désherbage

Le maire fait le compte rendu des réunions qui ont eu lieu dans le cadre du plan de désherbage.

Il rappelle qu'il est interdit de mettre du désherbant dans les fossés, autour des points d'eau.

Le seul endroit où le désherbant pourrait être utilisé est le cimetière.

Cependant, la commune devrait prévoir une armoire de stockage de matériel pour les produits, des équipements de protection individuelle pour l'agent (combinaison à usage unique, gants, masque, bottes) et l'installation d'une douche au hangar communal.

Compte tenu de toutes ces contraintes et du coût engendré (environ 4000 €), le conseil envisage de confier le désherbage du cimetière à une entreprise. Des devis seront demandés. Le maire se renseignera pour une éventuelle mutualisation avec d'autres communes.

Une réunion de présentation du plan de désherbage est prévue le mardi 08 mars 2016 à 20 heures à la mairie.

Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

Le maire présente les cartes du diagnostic agricole réalisées par la chambre d'agriculture dans le cadre du PLUI.

Un broyeur de branches est mis à la disposition des communes par la Communauté de Communes, uniquement les besoins communaux.

Informations diverses

Le conseil réactualise le nombre de kms réalisés par Eric GARNIER chaque mois pour les besoins de la commune. Il est fixé à 100 au lieu de 50.

La commune a reçu une invitation pour assister au conseil d'école des élèves de primaires.

Le site internet de la commune peut être consulté à cette adresse : www.sassangy.fr

Les membres du conseil municipal